

version du 03/12/2025

Coiffeur (H/F)

Dégrader, effiler, désépaissir, colorer, décolorer, décaper...Tout le monde a déjà entendu parler de ces actes sans pour autant savoir exactement à quoi ils correspondent.

Si ces verbes n'ont pas vraiment de secret pour toi ou que tu aimerais qu'ils n'en aient plus, le métier de coiffeur s'offre à toi.

En tant que coiffeur, tu te verras confier de nombreuses tâches diverses et variées : coiffer, couper, réaliser des permanentes et des mises en plis, colorer, décolorer, appliquer des perruques et des extensions, etc.

Tu pourras aussi proposer des soins de beauté à ta clientèle, tels que de la manucure et des soins du visage. Il te sera également possible de vendre différents produits de beauté.

Ta mission de coiffeur consistera non seulement à embellir et soigner tes clients grâce à la coiffure et la cosmétique mais également à les conseiller tant sur leur coiffure que sur les soins de cheveux et de peau qui pourraient les valoriser.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Couper des cheveux
- Raser et tailler de la barbe ;
- Entretenir du cuir chevelu et des cheveux ;
- Coiffer des dames, des hommes et des enfants ;
- Décolorer, colorer et appliquer des nuances ;
- Confectionner et entretenir des postiches ;
- Maquiller, démaquiller et couper des ongles ;



Coiffeur (H/F)

QUALITÉS ET PROFIL

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et le CCP (Certificat de Capacité Professionnelle).

Cette formation est aussi offerte en langue française (francophone) au Luxembourg.

FORMATION CCP

Conditions d'admission:

- être âgé de 15 ans au moins au 1er septembre de l'année en cours ;
- avoir réussi au moins 18 modules en classe de 5e P (de préparation). La formation menant au CCP s'étend sur trois ans. Elle est organisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante ».

La formation se déroule d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique) suivant les horaires et programmes prévus par un règlement grand-ducal.

Après l'obtention du certificat CCP, il est admis en classe de 3^e de la formation menant au DAP dans la même profession. Il est donc possible d'entamer cette formation dans le cadre de l'apprentissage pour adultes.

FORMATION DAP



Coiffeur (H/F)

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation) et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).



Coiffeur (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 968.04)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 15 juillet 2024

- 1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
- 2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 968.04)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)	
Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	964.85 €
Après projet intégré intermédiaire:	1516.24 €

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME DE CAPACITÉ PROFESSIONELLE (CCP)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	793.41 €
2ème année:	1008.6 €
3ème année:	1277.52 €



Scanner le code QR pour voir le métier en ligne